Traduit de Anglais vers Français - www.onlinedoctranslator.com



WHEN JUSTICE IS ONE-SIDED

Case of Majdi Neme the detained in France

Prepared by Majdi Neme's Family

May 2021

À propos de nous

Comme la plupart des Syriens, nous sommes une famille syrienne simple aux moyens modestes, où la mère, enseignante, et le père, médecin, ont cherché à former une famille instruite afin que leurs enfants puissent construire leur vie de manière à contribuer à une société meilleure.

Majdi Neme a trois frères, un médecin, un dentiste et un ingénieur en mécatronique ; et deux sœurs, une enseignante et une ingénieure en informatique.

Depuis ses débuts, la famille Majdi soutient la révolution syrienne, à l'instar de la plupart des Syriens qui aspirent à la liberté, à la dignité et à la justice. Ce soutien est d'autant plus fort que le Dr Muhammad Neme, frère aîné de Majdi, a été détenu pendant cinq ans par le régime d'Assad à la prison de Sednaya. Majdi a lui aussi été arrêté par les services de sécurité syriens et incarcéré à Far' Falastin, la branche palestinienne des services de renseignement du régime d'Assad.

La famille de Majdi soutient l'appel à la justice lancé par tous les Syriens et exige que tous les auteurs de violations et de crimes contre les civils syriens soient tenus responsables de leurs actes. La famille n'a jamais contesté le principe de responsabilité, même lorsqu'il s'applique aux combattants de la révolution, mais elle aspire à une justice véritable, fondée sur des principes concrets, et notamment sur le principe de la présomption d'innocence. Par ailleurs, la famille refuse que les tribunaux soient instrumentalisés à des fins politiques ou idéologiques.

Pourquoi ce fichier ?

La famille de Majdi a préparé ce dossier afin de dresser un profil de l'affaire Majdi Neme, détenu en France pour suspicion de crimes de guerre, et de servir de moyen pour

communication avec les institutions internationales afin de clarifier un certain nombre de violations commises contre Majdi depuis son arrestation.

Il est à noter que la famille de Majdi, hormis le recours à un avocat pour le défendre devant les tribunaux français, n'a entrepris aucune autre démarche politique ou médiatique, ni communiqué avec qui que ce soit au sujet du procès, pendant un an et deux mois après l'arrestation de Majdi. Elle pensait en effet que le procès ne serait pas entaché des contradictions qui avaient entaché le tribunal d'instruction français et que les droits de Majdi seraient respectés durant sa détention et son procès. Cependant, après avoir découvert que Majdi avait été agressé par des policiers, et suite à plusieurs événements révélant la partialité du juge d'instruction et le manque d'objectivité des témoins et des preuves, la famille a décidé de s'engager sur les plans médiatique et politique, de communiquer avec toutes les organisations de défense des droits humains à travers le monde et d'impliquer l'opinion publique et internationale dans le déroulement de l'affaire.

La famille de Majdi souhaite mettre en lumière un certain nombre de détails qui devraient être pris en compte par les institutions de défense des droits humains et l'opinion publique, ce qui pourrait inciter tous ceux qui se soucient des droits de l'homme à intervenir pour des procédures plus objectives et pour préserver les droits de Majdi en tant qu'accusé, qui ne peut être considéré comme coupable tant que sa culpabilité n'est pas prouvée.

À propos de Majdi Neme

Majdi est né en 1988 et était le benjamin de sa famille. Doté d'un grand sens de l'humour, il était, comme ses frères, passionné par l'apprentissage. Son environnement familial était exempt de tout facteur susceptible de provoquer chez lui dépression, isolement ou ressentiment envers la société.

Durant son adolescence, Majdi excellait dans de nombreux jeux électroniques. Il les appréciait tellement qu'il est devenu professionnel et a participé à plusieurs compétitions et défis organisés dans des lieux dédiés à ces jeux dans le gouvernorat d'Idlib, qu'il a remportés la plupart du temps.

Il a étudié à l'Excellence Secondary School d'Idlib et a obtenu son certificat d'études secondaires avec des notes lui permettant d'étudier l'ingénierie, mais son ambition était la médecine, il a donc préféré intégrer l'institut médical qui lui permettrait d'étudier la médecine à l'université plus tard.

En raison des difficultés financières de sa famille, Majdi a dû travailler pendant ses études pour contribuer aux revenus familiaux, ce qui a affecté ses résultats scolaires et compromis ses ambitions d'études supérieures. Parallèlement, il a épuisé toutes ses ressources pour être exempté du service militaire obligatoire.

En conséquence, il a effectué son service militaire obligatoire et a été affecté à Al Rayhan, dans la Ghouta orientale, conformément au système de répartition du régime syrien. La Ghouta orientale était l'un des foyers de manifestations contre le régime d'Assad depuis le début du soulèvement de mars 2011 à Daraa. Face à la décision du régime d'Assad d'impliquer l'armée dans la répression des manifestations pacifiques, Majdi a choisi de déserter.

S’opposer à l’armée du régime impliquait à cette époque de prendre un grand risque, et quiconque s’y opposait devait se réfugier dans la zone la plus proche où se déroulaient les manifestations pour rester en sécurité jusqu’à ce qu’il parvienne à rejoindre sa ville ou la frontière syro-turque, qui était un point de ralliement pour les dissidents de l’armée syrienne.

Par conséquent, après sa dissidence, Majdi se dirigea vers Duma, dans la Ghouta orientale, où Jaish Al Islam, alors connu sous le nom de Liwa Al Islam, était la faction rebelle la plus importante contre le régime d'Assad dans la région.

Rôle de Majdi dans Jaish al Islam

Majdi a rencontré Zahran Alloush à la prison de Far' Falastin en 2010, alors que Majdi avait 21 ans et était resté en prison pendant près de quarante jours.

Lorsque Majdi décida de se rebeller contre l'armée du régime qui réprimait les manifestants pacifiques, il se trouvait déjà dans la région d'Al Rayhan, dans la Ghouta orientale. Ayant retrouvé Zahran Alloush en prison, comme mentionné précédemment, au lieu de fuir l'armée du régime et de retourner à Idlib, Majdi décida de servir le peuple syrien dont le soulèvement contre la tyrannie prenait de l'ampleur malgré la répression militaire et sécuritaire. Il rejoignit donc « Liwa Al Islam » après avoir communiqué avec Zahran Alloush.

La connaissance et la maîtrise de l'anglais par Majdi, en plus de son talent pour l'utilisation de l'arabe formel, ont constitué la principale raison de son intégration au bureau de presse de « Liwa Al Islam », où il a joué un rôle dans les médias en tant que porte-parole de « Jaish al Islam ».

Au début de l'année 2013, la direction de Jaish Al Islam a décidé d'installer un nouveau quartier général pour son bureau de presse à proximité de la frontière turque. Pour des raisons de sécurité et afin de bénéficier d'une meilleure technologie, Majdi a déménagé en Turquie pour travailler comme porte-parole et a quitté la Ghouta orientale à la mi-mai 2013. Ceci est attesté par une vidéo publiée sur YouTube montrant Majdi quittant la Ghouta orientale assiégée pour la région d'Al-Qalamoun, dans la campagne de Damas, point de départ de son déplacement vers le nord de la Syrie. Cette vidéo confirme que Majdi se trouvait hors de la Ghouta orientale au moment de l'enlèvement des quatre militants, Razan Zaitouna et ses amis.

Le rôle de Majdi au sein de Jaish Al Islam ne se limitait pas au travail médiatique ; après son arrivée en Turquie, il a également œuvré à la coordination entre Jaish Al Islam et certains organismes de défense des droits humains tels que « Appel de Genève », gérant notamment la participation de certains membres de Jaish Al Islam.

des responsables lors de plusieurs ateliers de formation sur le droit international humanitaire, dans le cadre de la campagne « Combattant et non tueur » coordonnée par M. Usama Abu Zaid.

En 2014, Jaish Al Islam a décidé de nommer un porte-parole de son état-major et a proposé le capitaine Abd Al Rahman pour ce poste, mais ce dernier a été tué lors d'une opération militaire lancée par Jaish Al Islam contre des sites du régime à Damas, la capitale syrienne.[1]; la faction a donc choisi Hamza Bereqdar comme nouveau porte-parole de l'état-major général.[2].

Par conséquent, les responsabilités de Majdi en tant que porte-parole ont diminué, les agences de presse internationales et les chaînes de télévision préférant communiquer avec des porte-parole basés à l'intérieur de la Ghouta orientale. Il s'est donc tourné vers sa vie personnelle et a rejoint la faculté de sciences politiques de l'université d'Aydin à Istanbul en octobre 2015. Après l'assassinat du chef de Jaish Al Islam, Zahran Alloush, à Ghouta orientale, Majdi a officiellement démissionné de son poste au sein de la faction et a publié une déclaration à ce sujet sur son compte Twitter.[3]

Il est significatif que, lorsqu'il se trouvait en Turquie, Majdi n'ait représenté Jaish Al Islam dans aucun forum international, même lors d'événements organisés en Turquie par des instances de l'opposition syrienne telles que la Coalition nationale des forces révolutionnaires et d'opposition syriennes, la conférence de Riyad d'où est issu le Haut Comité de négociation, les négociations d'Ankara sur le siège d'Alep ou les négociations d'Astana, ce qui confirme que le rôle joué par Majdi depuis son adhésion à Jaish Al Islam était entièrement lié à la communication et aux médias.

https://www.youtube.com/watch?v=O3RFT8dM-B4 [1]

https://www.youtube.com/watch?v=W2aqbtTSB5w [2]

https://www.enabbaladi.net/archives/153607 [3]

Majdi après avoir démissionné de Jaish al Islam

Après avoir démissionné de Jaish Al Islam, Majdi consacra son temps à ses études et à ses recherches. Avec un groupe d'amis, il tenta de fonder un centre de recherche syrien. Il créa ainsi le « Centre d'études toraniennes », témoignant de sa volonté de continuer à œuvrer pour la cause syrienne dans un nouveau domaine : la recherche. Le centre publia de nombreuses études, articles et cartes ; cependant, Majdi ne put plus assurer le financement nécessaire à son fonctionnement.[4]

Même après sa démission de Jaish Al Islam, Majdi a continué à soutenir la révolution syrienne par des activités humanitaires et a joué un rôle de médiateur entre Jaish Al Islam et un certain nombre de personnalités publiques pour libérer un groupe de civils syriens appartenant à la communauté druze, pris en otage par le Front al-Nosra.[5]

Majdi a obtenu son diplôme de l'Université d'Aydin, faculté des sciences politiques, avec une excellente moyenne générale. Il affichait la deuxième meilleure moyenne, à très peu d'écart avec la première.

Après avoir brillé à l'université Aydin d'Istanbul, Majdi a reçu une bourse du programme Erasmus, a rejoint l'université Eötvös Loránd en Hongrie, et est revenu à Istanbul après avoir terminé ses études là-bas.

Dans sa quête d'une bourse d'études supérieures, Majdi a communiqué avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur, universités et centres de recherche. Après d'intenses échanges avec un professeur de Marseille, il a été sélectionné pour participer à une recherche sur les groupes armés, dont les résultats devaient être présentés lors d'une conférence à Doha, au Qatar. Majdi s'est ensuite rendu en France après avoir obtenu un visa du consulat de France à Istanbul.

https://www.facebook.com/ToranCenter [4]

https://twitter.com/MajdiNema/status/901080425677901824?s=20 [5]

En tant que chercheur invité à l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabe et musulman (IREMAM) de l'Université d'Aix-Marseille, Majdi a séjourné à Marseille pendant près de trois mois. Cinq jours avant son retour prévu à Istanbul, il a été arrêté par les autorités françaises.

Détails amers de l'arrestation de Majdi

Le matin du 29 janvier 2020, un homme s'est approché de Majdi et lui a dit : « Excusez-moi, monsieur. » Majdi a cru que l'homme voulait lui poser une question et, dès qu'il s'est tourné vers lui, l'individu l'a frappé deux fois aux yeux. Selon Majdi, une quarantaine de personnes se sont alors jetées sur lui pour l'arrêter. Elles étaient toutes habillées en civil, ce qui a fait croire à Majdi qu'elles tentaient de l'enlever ou de l'assassiner.

Ils l'ont violemment frappé et étranglé. Alors qu'il tentait de crier, un membre de l'équipe de sécurité lui a plaqué le haut de sa veste sur le visage pour le faire taire, l'empêchant presque de respirer et manquant de mourir. Aucun des membres du groupe ne s'est présenté ni ne lui a donné d'explications concernant son arrestation jusqu'à ce qu'il soit traîné jusqu'à une voiture. Avant d'y être jeté, une policière française lui a annoncé qu'il était en état d'arrestation pour suspicion de crimes de guerre en Syrie.

Majdi a été emmené dans sa chambre, à Marseille, pour la perquisitionner et il a subi des violences et des humiliations constantes pendant toute la durée de la perquisition, et certains membres de l'équipe ont pris des photos de Majdi pour le ridiculiser et se venger.

Lorsque Majdi est arrivé au poste de police, le policier qui a reçu son dossier n'a pas pu déterminer la couleur de ses yeux après les violents coups qu'il avait subis et lui a immédiatement demandé : « Quelle est la couleur de vos yeux ? Je ne peux pas la déterminer ! »

Souffrances familiales et difficultés à engager un avocat

La famille de Majdi n'a pas de parents en France et aucun de ses membres ne parle français, ce qui a créé une situation de confusion lorsqu'il s'est agi de l'arrestation de Majdi, dont la famille a eu connaissance quelque temps plus tard.

Il était quasiment impossible de comprendre les raisons de l'arrestation de Majdi et de l'interdiction de communiquer avec sa mère, qu'il appelait quotidiennement avant son arrestation. Même après la confirmation de son arrestation, nous ignorions les motifs et les charges retenues contre lui. Plus étonnant encore, le parquet, composé notamment d'organisations syriennes de défense des droits humains, n'a pas pris la peine de communiquer avec nous, la famille de l'accusé, pour nous permettre, à lui comme à nous, d'organiser sa défense, ni même de comprendre son dossier et les accusations portées contre lui afin de pouvoir engager un avocat.

La famille, soutenue par un groupe d'amis, a commencé à chercher un avocat spécialisé pour défendre Majdi, et sur la suggestion d'un ami, nous avons contacté un avocat français international du nom de « Gilles Devers », qui a accepté de se rendre à Istanbul pour nous rencontrer, car aucun d'entre nous ne pouvait obtenir de visa pour voyager en France.

Nous avons rencontré Gilles Devers dans un hôtel d'Istanbul et lui avons remis des documents officiels concernant Majdi, susceptibles d'être utiles à sa défense, ainsi que 10 000 dollars américains à titre d'honoraires. Cependant, l'avocat n'a jamais donné suite à nos échanges ni répondu à nos messages après son retour en France.

La famille a dû chercher un autre avocat et elle en a effectivement engagé un. La première chose que ce dernier a faite a été de porter plainte contre M. Gilles Devers, qui n'a toujours pas répondu à nos appels ni à ceux de l'avocat actuel et qui détient toujours les documents de Majdi sans les lui restituer.

Réserves familiales à l'encontre du juge d'instruction et du parquet

Malgré nos inquiétudes et nos craintes concernant Majdi après la confirmation de son arrestation et le manque d'informations que nous avons reçues de l'avocat concernant sa santé et l'avancement de son affaire, nous restions rassurés car nous croyions en son innocence et pensions que l'affaire se déroulait dans un pays respectueux des droits de l'homme et de la justice, où la loi prime.

Pourtant, nos sentiments ont changé lorsque le juge d'instruction a autorisé Majdi à communiquer avec nous – plus de 10 mois après son arrestation – et nous avons été complètement choqués d'apprendre de Majdi les détails de l'agression dont il a été victime lors de son arrestation et du déroulement de l'enquête, ainsi que le parti pris de l'accusation en faveur de celle-ci, qui tente de maintenir Majdi en détention le plus longtemps possible et de retarder le prononcé de la sentence en rejetant des pièces du dossier sans rapport avec les accusations.

Les principales réserves formulées par la famille de Majdi concernant le travail du juge d'instruction et l'objectivité du parquet sont les suivantes :

- Il a fallu quatre mois au juge d'instruction pour vérifier la propriété du numéro de téléphone de la mère de Majdi, après que ce dernier ait demandé à l'appeler. Or, son numéro est enregistré en Turquie, pays allié de la France au sein de l'OTAN, avec lequel la France entretient de bonnes relations et des accords de coopération, et où elle possède une ambassade. Comment ce même juge peut-il interroger Majdi sur des événements survenus dans une zone assiégée près de Damas, avec laquelle la France n'entretient plus de relations diplomatiques depuis 2011 et que même le bureau des Nations Unies à Damas n'a pu joindre qu'à de rares occasions ?

- LeLe juge d'instruction continue de refuser toutes les demandes de la défense visant à diffuser la vidéo de l'arrestation de Majdi, sans fournir de raisons convaincantes, si ce n'est que la vidéo révélerait comment Majdi a été arrêté comme un otage.
- Au cours des interrogatoires, Majdi a été questionné sur les raisons de ses nombreuses dissidences envers l'armée du régime, sur sa conversion à l'islam, sur la responsabilité de Jaish Al Islam dans l'attaque chimique perpétrée contre la Ghouta orientale en août 2013, et sur le rôle de la Turquie et de l'Arabie saoudite en Syrie ; des questions qui ont suscité nos soupçons quant à la véracité des accusations portées contre Majdi et quant à l'intégrité et à l'objectivité des procédures suivies.
- Le juge d'instruction a accepté de nombreux éléments de preuve présentés par l'accusation, notamment des clés USB, mais a rejeté des éléments similaires présentés par la défense. De plus, Majdi a subi des tortures psychologiques de la part des enquêteurs qui l'ont menacé de prison à perpétuité.
- L'accusation comprend des organisations de défense des droits humains françaises et syriennes, mais nous confirmons qu'aucune de ces organisations – soumises au droit international humanitaire – ne nous a contactés en tant que famille ayant le droit de défendre son fils. Elles n'ont jamais condamné l'arrestation violente de Majdi par la police française ni demandé d'enquête sur les violences subies lors de son arrestation. Elles n'ont jamais exigé la diffusion de la vidéo de l'arrestation pour justifier les brutalités infligées à Majdi.
- L'accusation a cherché à brouiller les pistes en fournissant des pièces au dossier afin de maintenir Majdi en détention provisoire. Ceci est attesté par les procès-verbaux des audiences d'instruction, où le juge a accepté d'inclure des pièces sans rapport avec l'accusation principale portée contre Majdi. Par exemple, l'un de ces dossiers contenait des articles sur les élections en Irak et la vaccination contre le coronavirus. De plus, toutes les pièces étaient en arabe, ce qui a considérablement rallongé les délais de traduction et de relecture.

Par conséquent, des semaines s'écoulèrent pendant que Majdi était toujours en prison, sans parler des erreurs de traduction fatales dans les dossiers de l'accusation découvertes par l'interprète assermenté du tribunal.

Majdi a disparu et on l'a empêché de contacter sa famille.

Après avoir réuni toutes les preuves de la partialité du juge d'instruction à l'encontre de Majdi, et après avoir reçu la photo choquante de Majdi suite à son arrestation brutale, nous avons perdu confiance dans la procédure suivie lors de son procès et avons décidé de rendre l'affaire publique.

Nous avons créé un compte Twitter et publié tous les faits, y compris les photos de Majdi après son arrestation. Pourtant, le responsable du projet contentieux au Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression a accusé, sur son compte Twitter personnel, la famille de Majdi de mensonges, de fabrication de faits et de manipulation de l'opinion publique.

Il est essentiel de préciser que la famille de Majdi n'a jamais fait appel aux médias ni exercé de pression sur le parquet ou toute autre partie pendant treize mois, car elle croyait en la justice et en l'intégrité du système judiciaire et pensait que Majdi était présumé innocent jusqu'à preuve du contraire. Cependant, la famille a finalement décidé de s'exprimer publiquement après avoir eu la preuve que tout ce qu'elle croyait était faux.

La juge d'instruction, contrairement à nos convictions, a décidé de ne pas ouvrir d'enquête sur l'arrestation de Majdi mais de l'empêcher de communiquer avec sa famille, ce qui prouve qu'elle était moins soucieuse d'appliquer la loi que de saper la défense de la famille de Majdi.

À ce jour, plus de cinquante jours se sont écoulés depuis que le juge d'instruction a empêché Majdi de nous contacter, ce qui soulève une question cruciale : la préservation des droits de l'homme et

Les défendre, c'est peut-être en violant les droits d'autrui, en les faisant disparaître et en empêchant le public de connaître la vérité ?

À ce jour, le parquet n'a jamais communiqué avec nous et n'a jamais condamné la décision du juge d'empêcher Majdi de contacter sa famille, ce qui nous amène à nous interroger sur la manière dont le parquet défend les droits de l'homme.

Message de la famille de Majdi à toutes les personnes soucieuses de rendre justice

La famille de Majdi confirme son soutien indéfectible à la justice, car Majdi et nous-mêmes n'aurions jamais renié le principe de responsabilité. Ils ont fait tout leur possible pour soutenir les aspirations du peuple syrien à la liberté, à la dignité et à la justice. Comme indiqué précédemment, le frère aîné de Majdi a été détenu pendant cinq ans à la prison militaire de Saydnaya, sous le régime d'Assad, et Majdi lui-même a été incarcéré à la prison de Far' Falastine, détenue par les services de renseignement du régime d'Assad.

Cependant, la justice et le respect des droits humains ne sauraient être atteints par l'injustice et la violation de ces droits. De plus, ce type d'affaires ne devrait pas servir des intérêts politiques ou idéologiques.

Par conséquent, nous appelons toutes les personnes soucieuses de la justice et de la défense des droits humains à adopter une position objective et humaine face à l'affaire Majdi et à faire pression sur le parquet pour qu'il cesse de saboter le dossier avec des pièces non pertinentes et de fabriquer de faux témoignages, comme cela s'est produit lors des investigations, ce qui pourra être prouvé lors des audiences. Nous vous appelons à défendre les droits humains et la justice pour tous, sans discrimination.